



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

COMITÉ DES PRODUITS

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA BANANE ET SUR LES FRUITS TROPICAUX

Troisième session

Puerto de la Cruz (Espagne), 11-15 décembre 2003

BANANE BIOLOGIQUE ET BANANE DU COMMERCE ÉQUITABLE ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LE SECTEUR DE LA BANANE

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport résume brièvement les principales questions d'ordre environnemental et social qui se posent dans la production et le commerce de la banane et présente les programmes de certification mis en place pour y répondre. Il analyse ensuite les marchés pour deux types de produits certifiés: la banane biologique et la banane du commerce équitable.

II. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DANS LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DE LA BANANE

2. La culture de la banane s'est faite souvent au détriment des forêts ou d'autres végétations naturelles jusqu'à ce que la réduction des terres disponibles ait commencé à limiter l'expansion de ce type de plantation. La production intensive sur de grandes plantations, avec l'utilisation massive de produits agrochimiques et l'élimination inadéquate des déchets tels que les sacs en plastique, a souvent été la cause de la pollution des terres, des cours d'eau et des aquifères ainsi que de la réduction de la diversité biologique.

3. Cette dernière décennie ces problèmes ont été admis de façon plus systématique et des solutions ont été recherchées. Les zones de culture de la banane se sont stabilisées dans les principaux pays producteurs et ne constituent plus une menace aussi forte pour les forêts primaires. L'élimination des déchets s'est améliorée considérablement ces dix dernières années.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

La collecte des plastiques, le compostage des matières organiques et le filtrage des eaux usées sont des pratiques courantes dans un nombre croissant de plantations.

4. Toutefois, la pollution causée par l'utilisation massive de produits agrochimiques dans la monoculture reste un problème, car la modification de l'utilisation des intrants peut affecter directement la productivité. La monoculture de la banane attire toute une gamme de parasites et de maladies, notamment des maladies fongiques, qui sont difficiles à combattre dans les climats tropicaux.

5. Les pesticides autorisés eux-mêmes peuvent être la cause de problèmes de santé si les mesures de sécurité recommandées ne sont pas rigoureusement suivies, comme par exemple le port de masque facial, de bottes et de gants, et parfois même de vêtements imperméables. Toutefois, ces vêtements sont extrêmement inconfortables dans les conditions de chaleur et d'humidité qui caractérisent la culture de la banane. C'est pourquoi le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides (FAO) stipule ce qui suit à l'article 3: " Les pesticides dont la manipulation et l'application exigent l'utilisation d'équipement protecteur individuel inconfortable, coûteux ou difficile à se procurer, doivent être évités, notamment par les petits agriculteurs en climat tropical."¹

6. En outre, l'industrie de la banane a souvent été confrontée à des problèmes sociaux liés au non respect de la législation du travail sur les plantations. À plusieurs reprises, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et même les législations nationales du travail n'ont pas été appliquées, entraînant des abus tels que: travail des enfants, horaires de travail excessivement longs, non respect des règlements en matière de santé et de sécurité et absence de couverture médicale. Un autre problème social fréquemment soulevé est celui de la liberté d'association et de la liberté de négociation collective qui sont stipulées dans les conventions No. 87 (1948) et No. 98 (1949) de l'OIT. Les gestionnaires de plantations se sont très souvent opposés aux syndicats de travailleurs indépendants, et par ailleurs ils considéraient que les revendications syndicales pour des salaires plus élevés et d'autres avantages étaient irréalistes. Les relations entre les syndicats et les entreprises bananières ont parfois été très houleuses.

7. Néanmoins, des progrès ont été observés ces dernières années. Sous la pression de campagnes menées par les ONG, de la demande des détaillants et de la sensibilisation accrue des consommateurs à l'éthique commerciale dans les pays importateurs, les compagnies bananières transnationales ont pris des mesures visant à améliorer la situation de la main d'œuvre. Certaines ont introduit un système de certification de conformité avec les normes sociales, comme on le verra plus loin. Dans l'ensemble, les relations avec les syndicats se sont améliorées progressivement dans de nombreux pays, même si quelques tensions demeurent. Par exemple, Chiquita a signé en 2001 un accord avec l'IUF (Fédération internationale de syndicats) et Colsiba, la Fédération des syndicats de travailleurs du secteur de la banane en Amérique Centrale, en présence du Directeur général de l'OIT.²

III. PROGRAMMES DE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LE SECTEUR DE LA BANANE

A. NORMES ET CERTIFICATION BIOLOGIQUES

8. L'agriculture biologique est un système de production intégré qui fait appel à des méthodes agronomiques, mécaniques et biologiques pour renforcer l'écosystème agricole dans

¹ FAO. 2002 *Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides*. Rome

² IUF. 2001. *IUF, Colsiba And Chiquita Sign Historic Agreement On Trade Union Rights For Banana Workers*. Disponible à l'adresse suivante: www.iuf.org.uk

son entier. L'emploi d'engrais chimiques, de pesticides et d'organismes génétiquement modifiés y est interdit.

9. Il existe de nombreuses normes d'initiative privée pour l'agriculture biologique, comme par exemple les normes de base de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM). En outre, de nombreux pays ont élaboré des normes et réglementations nationales pour les produits biologiques afin d'éviter les fraudes et de faciliter les échanges commerciaux. Aux fins d'harmonisation des normes, la Commission du Codex Alimentarius (FAO/OMS) a adopté des directives pour l'étiquetage des aliments issus de l'agriculture biologique.

10. Les normes biologiques pour la production végétale incluent en principe des critères relatifs à: la période de conversion, l'utilisation d'engrais organiques et de pesticides naturels, les semences et matériels de multiplication, la conservation des sols et des ressources en eau, la préservation de la fertilité des sols grâce à l'utilisation et au recyclage de matières organiques, et la lutte contre les parasites, les maladies et les mauvaises herbes.

11. En outre, le groupe des commerçants de l'IFOAM a mis en place un Code d'usages pour le commerce biologique en février 2003, qui encourage "la transparence et la responsabilité dans les négociations" et "la répartition équitable des profits".³

B. COMMERCE ÉQUITABLE⁴

12. Les initiatives de commerce équitable visent à améliorer l'accès aux marchés et les conditions des échanges pour les petits exploitants. Il s'agit entre autres d'une prime versée aux producteurs qui doit être investie dans des améliorations sociales et environnementales. Pour les unités de production plus importantes, l'objectif est en outre d'améliorer les conditions de travail. Les ONG pour l'étiquetage du commerce équitable vérifient que les producteurs et les commerçants respectent les normes pertinentes. Elles n'interviennent pas dans les relations commerciales afin de garantir un contrôle indépendant. En 1997, elles ont créé la FLO (Fair-trade Labeling Organisations International) qui a établi un organisme de certification juridiquement indépendant utilisant les services de vérificateurs locaux pour contrôler la conformité avec ses normes.

13. Les normes de la FLO concernant les groupements et coopératives agricoles établissent des critères pour la participation démocratique de tous les membres aux organisations. Les normes de travail de la FLO pour les plantations et les usines portent sur la liberté syndicale, les salaires et les logements, l'hygiène et la sécurité au travail, et l'absence de travail des enfants ou de travail forcé. Les critères en matière d'environnement pour les bananes incluent la mise en place de zones tampon et l'interdiction des herbicides.

14. Les normes commerciales stipulent que les commerçants doivent payer aux producteurs le prix minimal de la FLO plus la prime de commerce équitable, payée partiellement à l'avance sur demande des producteurs, et s'engager dans une relation commerciale stable. Les ONG membres de la FLO accordent aux commerçants des licences moyennant redevance, une partie de ces redevances servant à couvrir les coûts de certification de la FLO.

C. ISO 14001

15. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) est le principal organisme normatif en matière d'harmonisation volontaire des normes industrielles, au niveau international. ISO-14001 est destinée à appuyer la mise en œuvre des systèmes de gestion de l'environnement.

³ IFOAM. 2003. *IFOAM Code of Conduct for Organic Trade: Guidance Document*. Disponible à l'adresse suivante: www.ifoam.org

⁴ FLO. www.fairtrade.net

Cette norme prévoit que les entreprises élaborent une politique environnementale, incluant un plan d'application et de communication, la définition des responsabilités, des activités de formation du personnel, la documentation et le suivi. La norme n'établit pas d'objectifs de résultats spécifiques, ce qui signifie que son incidence réelle sur l'environnement dépend des objectifs fixés par l'entreprise certifiée.

16. La certification ISO-14001 est réalisée par des organismes publics ou privés de certification sous leur propre responsabilité. Le logo ISO ne peut pas être utilisé en liaison avec la certification ou sur l'étiquette des produits. Toutefois, sous le contrôle (et) le logo de l'organisme de certification⁵, il serait possible d'indiquer sur le produit que l'entreprise de production est certifiée ISO 14001.

17. ISO 14001 devient rapidement une certification par défaut pour les plantations. Cette norme peut être utile aux entreprises pour structurer leur documentation, surveiller l'impact sur l'environnement, fournir des outils de gestion de l'environnement et, parfois, contribuer à réduire les coûts.

D. EUREPGAP⁶

18. EUREPGAP est un système privé de certification animé par 22 grandes chaînes de distribution en Europe qui constituent le noyau de Euro-Retailer Produce Association (EUREP). Les autres membres sont d'importants fournisseurs et producteurs de produits frais. Il comprend aussi des membres associés appartenant aux secteurs fournissant des intrants et des services agricoles. FoodPLUS GmbH, société commerciale, est propriétaire légitime du document normatif et accueille le secrétariat d'EUREP.

19. Le but déclaré de EurepGap est de renforcer la confiance des consommateurs en ce qui concerne la sécurité des aliments. En conséquence, l'accent est mis sur la sécurité sanitaire et la traçabilité des aliments, mais la norme comprend aussi des critères environnementaux (méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs) et sociaux (santé des travailleurs).

20. La certification EurepGap n'offre ni label de produit ni prime. Le marché des produits certifiés EurepGap est celui des 22 détaillants EUREP. La certification ne garantit pas qu'un produit sera offert par ces supermarchés, mais elle peut devenir une condition préalable (EUREP n'a cependant pas indiqué de date limite précise à cet égard).

E. PROGRAMME D'AGRICULTURE DURABLE DU RÉSEAU SAN ET DE RAINFOREST ALLIANCE⁷

21. Le réseau de l'agriculture durable, (Sustainable Agriculture Network – SAN -, anciennement Conservation Agriculture Network – CAN-), est un groupement de dix ONG spécialisées dans la protection de l'environnement en Amérique, Rainforest Alliance, ONG implantée aux États-Unis, est le moteur principal du Programme d'agriculture durable et son bureau du Costa Rica est le secrétariat du SAN.

22. Les normes SAN interdisent le déboisement des forêts primaires et incluent des prescriptions pour la gestion des sols et des eaux, les zones de protection et les zones tampons, l'utilisation de produits agrochimiques, la lutte intégrée contre les ravageurs, la gestion des déchets et un système de surveillance. Les entreprises certifiées doivent respecter toutes les conventions OIT ratifiées par le pays dans lequel elles opèrent. En outre, elles incluent des critères

⁵ ISO.1998. *La publicité pour votre certification ISO 90001 ou ISO 140001*. Genève. Disponible à l'adresse suivante: www.iso.ch

⁶ EUREPGAP www.eurep.org

⁷ Rainforest Alliance. 2002. *Sustainable Agriculture*, disponible à l'adresse suivante: www.rainforest-alliance.org

sur les points suivants: communication avec les travailleurs, contrats tarifaires, absence de discrimination, pas de travail des enfants en dessous de 14 ans, pas de travail forcé, liberté d'expression et droit d'organisation et de négociation collective, hygiène et sécurité au travail, temps de travail, formation, logement convenable et liens avec les communautés locales.

23. En 2003, les labels SAN, "Better Banana Project" et "ECO-OK", sont remplacés par un nouveau label "Rainforest Alliance Certified". À ce jour, les labels ont rarement été apposés directement sur le produit. Toutes les plantations de Chiquita et de ReybanPac ont été certifiées conformes à la norme SAN.

F. SA8000⁸

24. La norme SA8000 sur la responsabilité sociale est une norme relative au lieu de travail qui a été élaborée en 1998 par Social Accountability International (SAI), une ONG établie à New York. Le Conseil d'administration de la SAI comprend des experts provenant des syndicats, des milieux d'affaires et des ONG.

25. La norme prévoit le respect des principales conventions de l'OIT, notamment: interdiction du travail des enfants et du travail forcé, garantie de l'hygiène et de la sécurité au travail, liberté syndicale et droit d'organisation et de négociation collective, critères relatifs au temps de travail, aux salaires, absence de discrimination et mise en place d'un système de gestion sociale. L'utilisation de ces normes dans le secteur agricole a été approuvée en 2000.

26. SAI accrédite des organismes indépendants de certification chargés de contrôler les installations de production. Les personnes chargées des inspections doivent elles aussi être agréées. Le label SAI-SA8000 n'est pas utilisé sur les produits. Les entreprises qui s'approvisionnent en quantité importante auprès de fournisseurs sous contrat peuvent adhérer au programme de membre signataire, qui prévoit que l'entreprise prenne les mesures nécessaires pour obtenir la certification SA8000 de ses installations et de celles de ses fournisseurs dans un laps de temps donné et rende compte des progrès réalisés. Dole est un membre signataire. À ce jour, deux plantations bananières ont été certifiées SA-8000 (Dole et Chiquita).

IV. LES MARCHÉS DES BANANES CERTIFIÉES: BANANE BIOLOGIQUE ET BANANE DU COMMERCE ÉQUITABLE

27. Les données nationales de recensement agricole et les statistiques officielles pour les importations n'établissent généralement pas de distinction entre les produits certifiés et les produits non certifiés. Les chiffres relatifs au marché de la banane biologique présentés dans la présente section ne sont donc que des estimations. Les chiffres concernant les bananes du commerce équitable se réfèrent aux bananes produites sur des exploitations certifiées par la FLO et commercialisées conformément aux critères du commerce équitable sous contrôle de la FLO. Les bananes certifiées, qui ne sont ni biologiques ni du commerce équitable, ne sont pas couvertes par la présente section car elles sont vendues sur le marché classique sans label de certification.

A. OFFRE

28. Les exportations mondiales de bananes biologiques certifiées ont été estimées à environ 140 000 tonnes en 2002, soit plus de 1 pour cent du marché total de la banane.

29. Le plus gros fournisseur mondial de bananes biologiques est la République dominicaine dont les exportations en 2002 ont dépassé 60 000 tonnes, soit plus que les exportations de bananes

⁸ www.sa-intl.org

classiques.⁹ Le deuxième producteur de bananes biologiques est l'Équateur où la production enregistre une croissance rapide. Le Pérou a exporté près de 19 000 tonnes en 2002 (contre moins de 1 000 tonnes en 2000). Les autres fournisseurs de bananes biologiques sont le Mexique, la Colombie, le Honduras, le Guatemala et les îles Canaries (Espagne).

30. La République dominicaine, les îles Sous-le-vent, l'Équateur, la Colombie, le Pérou, le Costa Rica et le Ghana exportent des bananes du commerce équitable.

B. SITUATION DU MARCHÉ

Biologique

31. Le Tableau 1 et la Figure 1 donnent un aperçu de la croissance du marché de la banane biologique ces dernières années. Les taux de croissance ont été élevés par rapport aux bananes traditionnelles, mais les importations de bananes biologiques ne représentent qu'environ 2,5 pour cent du marché total de la banane en Europe et à peine plus de 1 pour cent en Amérique du Nord.

Tableau 1: Estimation des importations de bananes biologiques fraîches par année et par région ou pays

Région/pays	Importations (milliers de tonnes) ^a					Croissance annuelle (%)		
	1998	1999	2000	2001	2002	99-00	00-01	01-02
États-Unis et Canada	13 ^b	16	22	39	48	37	78	23
Europe ¹	13	27.5	45.5	73	87.6	66	59	13
Japon	3	4.4	5.7	5	5.4	30	-12	7
Autres	-	-	-	0.5	0.5			
Total	29	48	73.2	117.5	141.5	53	60	16

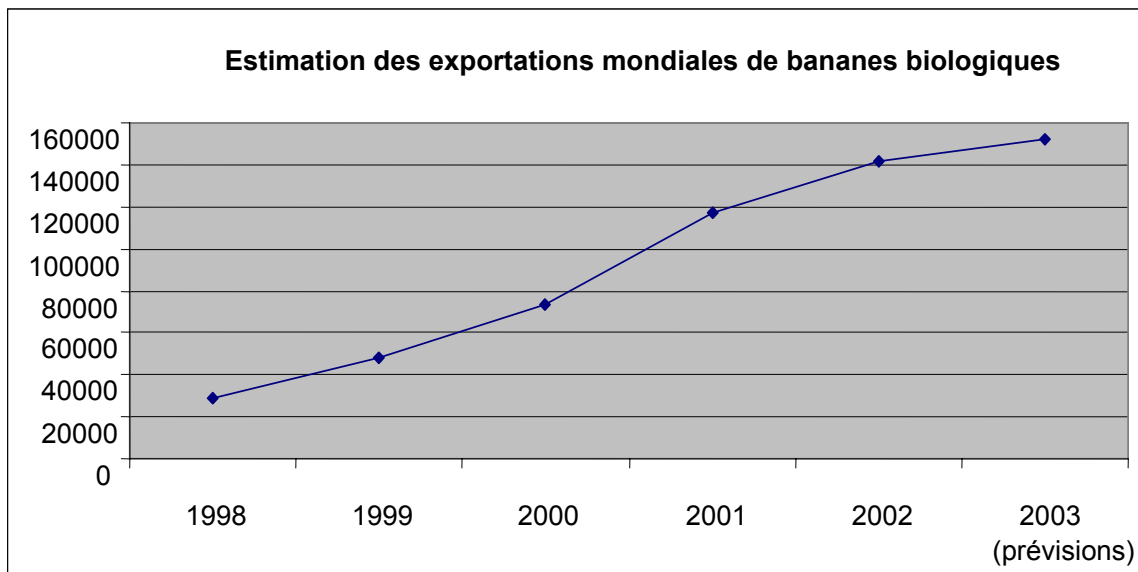
¹ CE(15) + Suisse + Norvège

^a D'après les estimations du secteur, des enquêtes nationales et des statistiques nationales officielles, sauf indication contraire.

^b Sauv , E. (1998), le march  mondial des bananes biologiques, INIBAP, Montpellier (France)

⁹ Ce chiffre sous-estime le potentiel r el de la R publique dominicaine, car les exportations ont diminu  en 2002 pour la premi re fois du fait de la s cheresse qui a compromis la production au d but de l'ann e.

Figure 1: Croissance des exportations mondiales des bananes biologiques depuis 1998



Commerce équitable

32. Les importations de bananes du commerce équitable ont démarré en 1996 et le principal marché est encore à ce jour l'Europe occidentale. Le volume total des importations de bananes du commerce équitable est passé de quelque 12 500 tonnes en 1997 à quelque 36 600 tonnes en 2002. De 1998 à 2001, cette hausse est due en partie à la pénétration sur de nouveaux marchés de l'Union européenne, et à l'augmentation régulière des importations en Suisse (voir Tableau 2). On estime qu'environ 25 pour cent des bananes de commerce équitable sont aussi certifiées biologiques, et ce pourcentage est en hausse.

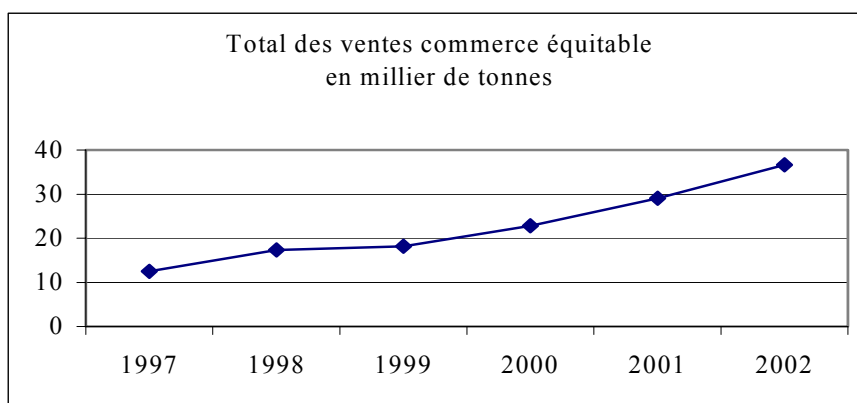
33. Au Japon, de petites quantités (par exemple, 2000 tonnes en 1998) de bananes du commerce équitable "balangon" ont été importées des Philippines depuis 1989 par Alter Trade Japan, qui n'est pas membre de la FLO.

Tableau 2: Importations de bananes étiquetées commerce équitable en Europe

Pays	Importations (tonnes)					Croissance annuelle (%)	
	1998	1999	2000	2001	2002	00-01	01-02
Suisse	7 500	10 778	11 403	13 170	15 090	15	15
Royaume-Uni	-	-	5 557	9 701	11 426	75	18
Finlande	-	-	-	1 707	2 833		66
Pays-Bas	5 200	4 180	3 603	2 303	1 996	-36	-13
Autriche	-	-	-	-	1 775		
Belgique	849	431	401	925	1 314	123	42
France	-	-	-	82	696		750
Suède	50	301	570	568	586	0	18
Danemark	725	847	493	294	365	-40	24
Luxembourg	-	74	179	168	178	-6	6
Norvège	-	-	-	33	154		367
Allemagne	3 042	1 580	617	101	117	-84	16
Italie*	-	-	-	20	82		310
Total	17 366	18 191	22 823	29 065	36 612	27	26

Source: FLO

* les importations sont en réalité plus élevées car les ventes de CTM, principal importateur de bananes du commerce équitable en Italie ne sont pas incluses dans les chiffres de la FLO

Figure 2 Croissance des ventes de bananes du commerce équitable depuis 1997

C. PRIX

Biologique

34. Les données disponibles sur les prix des bananes biologiques sont très peu nombreuses. En 2002, les prix de gros publiés en Italie se situent entre 2,00 € le kg en février et 4,71 € le kg en septembre, tandis que le prix moyen pour la période février – novembre est de 3,15 € le kg.¹⁰

35. Les commerçants indiquent que les prix FOB et CAF en valeur nominale sont demeurés stables au cours des années, les prix CAF se situant, en Europe, aux environs de 17 € la caisse. Selon CIMS, les prix FOB pour le premier trimestre 2003 se situent entre 5,4 et 8,5 dollars EU la caisse selon la provenance, et note une prime de 1 dollar EU par caisse pour les bananes biologiques par rapport aux bananes de l'agriculture traditionnelle de même provenance.¹¹ Les prix FOB publiés par le Pérou sont de 5,5 dollars EU la caisse en 2001 et de 6 dollars EU la caisse en 2002. Les prix à la production au Pérou pour les bananes biologiques sont descendus jusqu'à 2,3 dollars EU la caisse en 2002.¹²

36. Selon certaines sources, pour que la production de banane biologique soit rentable, les prix à la production ne doivent pas descendre au-dessous du niveau actuel. Les capacités de production de bananes biologiques sont bien supérieures au volume actuel des ventes, en particulier au Pérou. Certains producteurs vendent des bananes biologiques sur le marché ordinaire au même prix que les autres.

Commerce équitable

37. Les prix du commerce équitable sont fixés sur la base des coûts de production. La FLO estime les coûts moyens de production par pays, compte tenu des coûts supplémentaires spécifiés pendant la certification commerce équitable, tel que le versement d'un "salaire vital" aux travailleurs. Le prix minimal commerce équitable que doivent payer les commerçants agréés est équivalent au coût de production plus une prime de commerce équitable.

D. PERSPECTIVES COMMERCIALES

Biologique

38. La croissance des importations mondiales a ralenti en 2002 par rapport à 2001 et cette tendance devrait se poursuivre en 2003.

39. La part de marché des bananes biologiques a atteint 1,2 pour cent en 2002 en Amérique du Nord, mais le potentiel à court terme devrait se situer entre 2 et 2,5 pour cent, ce qui est à l'heure actuelle la part de marché des fruits et légumes biologiques frais dans les supermarchés traditionnels. En volume, il pourrait s'agir de 85 à 110 000 tonnes pour l'Amérique du Nord en 2005-2006. À plus long terme, dans l'hypothèse où la part de marché atteint 5 pour cent en 2010, les importations totales pourraient s'élever à quelque 230 000 tonnes. Il faudrait pour cela une croissance soutenue de quelque 22 pour cent par année, un taux enregistré aux États-Unis par le secteur biologique dans son ensemble depuis 1985.

40. En Europe, la croissance du marché de la banane biologique a ralenti, ce qui n'est guère surprenant après la croissance spectaculaire enregistrée en 1999 et 2000. Du fait de ces taux élevés de croissance, la part de marché des bananes biologiques est actuellement de 2,1 pour cent, ce qui correspond à la part de marché des autres fruits biologiques. Les ventes devraient continuer

¹⁰ Osservatorio Nazionale dei Prezzi dei Prodotti Biologici. Prezzi Bio. <http://www.prezzibio.it> Données relevées en juin 2003.

¹¹ CIMS. 2003. *Sustainable Bananas Market Profile* Issue 1-2003. L. Garrett. Alajuela (Costa Rica).

¹² Soldeville, rem. personnelles.

à augmenter d'environ 15 pour cent par an, soit un taux équivalent à celui enregistré pour les autres fruits biologiques ces dernières années. Avec un taux de cet ordre, la part de marché combinée des bananes biologiques et des bananes du commerce équitable pourrait atteindre quatre pour cent en Europe occidentale en 2005, soit un volume de 170 000 tonnes.

41. Le marché japonais devrait croître rapidement à mesure que les producteurs et les commerçants de produits biologiques se conforment à la récente réglementation sur l'étiquetage biologique de la Norme agricole japonaise.

42. Dans l'ensemble, l'offre devrait continuer à croître rapidement, probablement plus rapidement que la demande, ce qui pèsera sur les prix. Des superficies importantes sont converties à l'agriculture biologique, notamment en Équateur et au Pérou.

Commerce équitable

43. Les perspectives du marché pour les bananes du commerce équitable sont encourageantes. Une forte croissance est prévue en France, où la sensibilisation des consommateurs et la notoriété du label du commerce équitable ont fait des progrès remarquables ces deux dernières années; deux chaînes de supermarchés ont commencé à vendre des produits du commerce équitable. Les autres pays où l'on peut s'attendre à une croissance du marché sont l'Autriche, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Italie. Par contre, le marché néerlandais devrait encore se contracter et les ventes en Allemagne stagner aux faibles niveaux actuels.

44. L'introduction d'un nouveau régime d'importation de la banane dans la CE en 2001 n'a eu que peu d'incidence sur le marché du commerce équitable. Les organisations du commerce équitable ne savent pas si elles profiteront de la transition vers un système d'importation uniquement tarifaire qui devrait être mis en place à partir de 2006.

E. PERSPECTIVES ET CONSÉQUENCES POUR LES PRODUCTEURS DE BANANES

Biologiques

45. Les approvisionnements semblent suffisants pour couvrir la demande, mais il reste encore à résoudre certains problèmes techniques. Selon la profession, la lutte contre les maladies de la cercosporiose noire et de la pourriture de la couronne reste la principale difficulté d'ordre technique pour la culture et le transport des bananes biologiques. Il est recommandé de poursuivre les recherches sur les méthodes de lutte biologique contre ces deux maladies.

46. La rigueur des règles et des inspections phytosanitaires posent des problèmes pour le secteur de la banane biologique, notamment au Japon, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Les différentes réglementations biologiques dans les principaux marchés (y compris des normes différentes) et surtout, les prescriptions différentes en matière d'inspection et de certification font perdre temps et argent aux producteurs et aux commerçants.

47. La compétitivité par rapport aux bananes de l'agriculture classique s'améliorera très vraisemblablement, car les écarts de prix au détail devraient se réduire du fait de l'efficacité accrue de la chaîne de commercialisation. Avec l'amélioration de la qualité au niveau de l'exploitation et l'expérience acquise en matière de production biologique, les pertes de fruits devraient diminuer et les revenus des producteurs augmenter.

48. Compte tenu de la saturation du marché, le principal risque commercial de la conversion à la production biologique c'est que certains producteurs ne trouvent pas de débouchés et soient obligés de vendre les bananes biologiques comme des bananes ordinaires, malgré les coûts de production plus élevés. Par ailleurs, les prix à l'exploitation peuvent aussi diminuer.

Commerce équitable

49. La production de bananes du commerce équitable dépasse actuellement la demande du marché. De ce fait, la croissance future de la demande sera satisfaite principalement par les producteurs actuels de ce type de banane, et les nouveaux producteurs auront des difficultés à se faire inscrire au registre de fournisseurs de la FLO. Les nouveaux groupes de producteurs requérant l'inscription devront montrer qu'ils pourront vendre sur un nouveau marché du commerce équitable, sans concurrencer les producteurs actuels de ce type de banane.